



SNUipp-FSU

Déclaration liminaire à la CAPD du 05 septembre 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SNUipp-FSU, au delà de son opposition à la mise en place des 60 heures, tient à souligner les nombreux problèmes d'organisation que rencontrent les enseignants au regard des contraintes municipales. Comme bien d'autres projets annoncés sans préparation ni concertation ce sont bien les équipes pédagogiques qui se retrouvent dans la difficulté à devoir organiser ce temps d'école.

Le SNUipp-FSU tient à rappeler qu'il existe des enseignants spécialisés formés à la difficulté scolaire, contrairement à ce que laisse penser le chapitre sur les élèves en difficulté dans le Guide Pratique des Parents, ainsi que le décret sur le temps de service des enseignants. Le nombre insuffisant de RASED ne doit pas servir de prétexte à leur suppression.

D'autres solutions existent : travailler en petit groupe pendant le temps scolaire avec des maîtres surnuméraires, pouvoir s'appuyer dans chaque niveau de classe sur des RASED complets et en nombre suffisant. Mais la politique d'économie dans la fonction publique conduit à des choix qui vont rapidement révéler leur inefficacité.

Pendant l'été le décret sur le service minimum est paru, le SNUipp-FSU rappelle son opposition à cette mesure car elle remet en cause le droit de grève et va poser des problèmes de fonctionnement et de responsabilité qui n'ont pas été anticipés. Nous rappelons que les directeurs n'ont à prendre part à cette organisation. Enfin la mention « absence imprévisible d'un enseignant » ne peut que soulever des inquiétude sur le service de remplacement des maîtres.

Les délégués du personnel

Florence BONZOM, Georges MICHEL, Laure PERRIER, Corinne PLACE, Christophe BOISSIER, Philippe VIANNAY.